

SANTÉ MENTALE – Claude Aiguesvives
In
Médecine humanitaire – Jacques Lebas, Florence Veber, Gilles Brücker
Médecine-Sciences Flammarion, Paris, 1994

Ce qui définit une communauté donnée c'est la logique que nous retrouvons au sein des institutions quelle s'est dotée. Sont décrits comme institutions, les structures élémentaires de la société comme la famille, les structures plus complexes comme l'école, la religion, le soin... Ces différentes institutions représentent le socle d'organisations sociales qui modèlent les comportements humains. P188 (Aiguesvives In Lebas, Veber, Brücker, (2), 2003)

La science qui tente de comprendre la nature du processus de transmissions entre cultures et individus est l'anthropologie. Elle a pour fonction d'expliquer les relations complexes entre l'individu et le groupe. Les différents spécialistes du fonctionnement psychique de l'homme (psychologues, psychiatres...) travaillent sur les conséquences de ces relations groupales sur le psychisme humain. P188 (Aiguesvives In Lebas, Veber, Brücker, (2), 2003)

La médecine humanitaire est souvent présente là où l'homme, dans le silence, est humilié par la guerre, le totalitarisme ou la crise économique. Le premier devoir du médecin est de nommer les atteintes à l'intégrité humaine physique et psychique. Nommer, c'est reconnaître le mal, l'extérioriser d'une relation souvent banale dans laquelle se trouve pris l'homme. C'est créer avec la victime une alliance qui la restitue au sein du patrimoine humain. Ce soin psychique permet à la victime de résister, il est possible à l'homme blessé de se reconstruire une identité si nous l'aidons à reconnaître la part blessée de sa personnalité. (...) Ce travail d'extériorisation du mal va à l'encontre de la volonté le plus souvent affirmée, de refouler, d'enfouir ces victimes dans l'anonymat ou la négation de leurs blessures. (...) préférer l'oubli et le silence dans un but d'apaisement, outre le caractère inique d'une telle décision pour la victime, entraîne inévitablement la répétition du traumatisme : Freud souligne « dans la vie psychique, ce qui a été une fois formé ne peut périr ». Cela signifie que la trace du traumatisme peut réapparaître même à la génération suivante par transmission intergénérationnelle de manière fulgurante et inopinée. P189-190 (Aiguesvives In Lebas, Veber, Brücker, (2), 2003)

Les « blessures psychiques » doivent être appréhendées au sein du contexte culturel de la victime. Le rôle de la culture est d'assurer l'identité du groupe humain, tout comme l'appareil psychique de la personne assure l'identité individuelle. La culture et la psyché sont donc étroitement reliées. Toute situation de crise va réaménager le lien social. (Aiguesvives In Lebas, Veber, Brücker, (2), 2003)